

14 jan 2015 -19:12

3.560 véhicules contrôlés durant un contrôle commun Douane - Police avec scanner ANPR

Mercredi 14 janvier, la Police fédérale et la Douane se sont joints dans une action de contrôle commune avec les scanners de plaques (ANPR). Le Ministre des Finances, Johan Van Overtveldt et la Ministre de la Mobilité, Jacqueline Galant étaient présents. Cette action s'est déroulée au poste de frontière de Rekkem (Flandre Occidentale), en direction de la Belgique.

Les scanners mobiles appartiennent à la Douane. Ils seront utilisés pour la première fois avec la Police. Cette synergie nouvelle permettra des contrôles encore plus efficaces des véhicules.

Durant cette action, le scanner de type ANPR des services de Douane a été relié aux banques de données des douanes et à celles de la Police fédérale. Les douaniers et les policiers ont travaillé ensemble pour manier le scanner, intercepter les véhicules et effectuer le traitement des véhicules interceptés.

Résultats de cette action :

- Nombre de véhicules scannés par l'ANPR : 3.560
- Nombre de « hits » : 16
- Nombre de véhicules interceptés : 13
- Amendes pénales perçues: 5 pour un montant total de 4.356 €
- Nombre de alcootests: 17 (tous négatifs)
- Nombre de procès-verbaux: 16 (15 circulation + 1 judiciaire)

Un accord-cadre entre la Police fédérale et la Douane existe depuis 2012. Son but est d'optimiser la collaboration entre les deux services. Une extension de cet accord permet aujourd'hui d'utiliser les scanners de plaque en commun. Ceci afin d'utiliser les ressources et les capacités de façon optimale et d'éviter les doubles investissements.

Notons que la Police fédérale ne dispose pas encore actuellement de scanners mobiles de type ANPR.

A l'avenir ces contrôles communs s'effectueront régulièrement.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be